

Hauts-de-France, Aisne
Guise
chemin de Ronde

Château fort des ducs de Guise

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02000801
Date de l'enquête initiale : 1999
Date(s) de rédaction : 1999
Cadre de l'étude : inventaire topographique ville de Guise
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00115693

Désignation

Dénomination : château fort
Genre du destinataire : ducal
Appellation : Château fort des ducs de Guise
Destinations successives : citadelle
Parties constituantes non étudiées : corps de garde, donjon, enceinte, bastion, arsenal, ouvrage d'entrée, église

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1984, AV, 19

Historique

Selon certaines sources, le site de Guise aurait été occupé dès le 6e siècle. Sa position de ville-frontière proche de Laon, capitale des derniers rois francs, est confirmée par le partage de l'empire carolingien lors du traité de Verdun en 843. Cette situation, ainsi que son environnement naturel et la détermination de ses seigneurs successifs, ont favorisé la vocation militaire de la cité qui s'est développée entre le promontoire naturel, sur lequel a été érigé le château, et la vallée de l'Oise, qui a toujours formé un axe majeur de circulation et aurait donné son nom à l'agglomération (Guise : "gué sur Oise").

Une occupation millénaire

Un château appartenant aux comtes de Vermandois est mentionné dès la fin du 10e siècle sur le promontoire naturel dominant l'Oise à l'ouest. Il est alors doté, dans la première cour, d'une chapelle dédiée à saint Gervais et à saint Protais, patrons du diocèse de Soissons. Cette chapelle est érigée en 1052 en église collégiale, qui relève à partir du XIIe siècle de l'évêque de Laon. Elle abrite les sépultures des premiers seigneurs de Guise et des dignitaires laïques et ecclésiastiques, et sert jusqu'au 16e siècle d'église paroissiale aux habitants de la ville. Son enclos regroupe également le cimetière que Charles de Châtillon, duc de Bretagne, comte de Blois et seigneur de Guise, craignant une incursion ennemie lors d'une inhumation, fait déplacer en 1352 autour de l'église succursale Saint-Médard où il est toujours établi. Le château et la collégiale sont relevés par Jacques d'Avesnes après le siège de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1180 avant de passer dans le domaine royal en 1185. Le donjon est probablement érigé à cette époque.

Il est difficile d'établir une chronologie des constructions et des aménagements du château, qui est entouré d'une enceinte flanquée de tours au milieu du 14e siècle. La pente plus douce du flanc ouest permet d'aménager un ouvrage d'entrée avec châtelet, formant un pallier depuis la ville vers le corps de place, et relié à l'enceinte urbaine. Un logis seigneurial est mentionné dans l'enceinte du château.

Jean de Luxembourg s'empare de Guise en avril 1424 à l'issue d'un siège de cinq mois. Après sa mort en 1440, sa nièce Isabelle de Luxembourg et son époux Charles d'Anjou, comte du Maine, engagent d'importants travaux de consolidation (mur d'enceinte est, salle basse du donjon, chapelle), mais les travaux amorcés en 1455 sont interrompus l'année suivante,

Charles d'Anjou estimant les dépenses trop importantes. Les travaux sont confiés à cette époque à Quentin Aguechiel, "maître des ouvrages du comte de Guise". La terrasse surmontant le donjon est consolidée en 1457, et le four produit 40 000 briques destinées à la réfection des six salles du donjon pourvues de trente-six fenêtres. Le château est toutefois capable de résister à une nouvelle attaque de troupes impériales en 1486, ainsi qu'à celle de Frédéric de Horn à la tête de milices du Hainaut l'année suivante. À cette époque est probablement aménagée, sur les deux niveaux d'une ancienne tour du châtelet d'entrée, une barbacane équipée d'archères adaptées à l'artillerie légère.

Une forteresse moderne

Lors du siège de 1536 mené par le comte Ludovic de Nassau et le comte de Rœulx, les troupes impériales s'emparent de Guise, qu'elles incendient, et du château. Claude Ier de Lorraine entreprend alors de transformer le castel séculaire en une des plus modernes forteresses d'Europe et une des premières adaptations en France du système bastionné. Les travaux sont attribués à l'ingénieur italien Antonio Castello, chargé en 1538 d'inspecter les places fortes de Picardie, ainsi qu'à l'ingénieur provençal François Mandon de Saint-Remi, qui travaille en 1537 aux "devis et marchés" pour les fortifications de Guise. Cette première campagne aurait été "dédiacée" par la dalle épigraphe au nom du premier duc de Guise, portant la date de 1549, qui était encastrée dans le rempart côté sud-ouest avant de disparaître après la Seconde Guerre mondiale. Les travaux sont poursuivis vers 1560 par François Ier de Lorraine qui fait restaurer l'enceinte urbaine, construire la demi-lune Chanteraine et le bastion de Saint-André, et tracer sur une colline à l'ouest du château le quartier militaire de la Haute-Ville qui ne sera pas mené à bien. La collégiale, incendiée en 1545, est également reconstruite.

Le mur d'enceinte est reconstruit selon un tracé triangulaire qui reprend en grande partie celui des courtines et des tours circulaires médiévales, et que ponctuent les bastions de la Charbonnière, du Cavalier, de la Haute-Ville et de l'Alouette. Le front vers la plaine au sud est protégé par une demi-lune de secours et une demi-lune de terre. La rampe d'accès depuis la ville est protégée par la Poterne et son mur saillant et mène au bastion de la Haute-Ville qui remplace l'ouvrage d'entrée et son châtelet. Dans le corps de place ne sont conservés que le donjon, le puits, les galeries souterraines et quelques bâtiments, que viennent compléter notamment l'arsenal, la prison et le logis du gouverneur.

Une place forte de frontière

Durant la période moderne, les armées du roi de France et les troupes impériales s'affrontent sans cesse sur la frontière nord-est du pays qui place Guise en première ligne.

En 1641, le duché de Guise est confisqué à Henri II de Lorraine au nom du roi Louis XIII, et restitué l'année suivante à sa mère Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse douairière de Guise, à l'exception du château qui devient une forteresse royale.

À la tête de six mille hommes, le maréchal de Guébriant soutient avec succès le 12 juillet 1636 le siège de l'armée du prince Thomas de Savoie. Le 16 juin 1650, Louis de Bridieu, gouverneur du château, supporte vaillamment avec ses deux mille hommes les assauts de l'armée espagnole commandée par l'archiduc Léopold d'Autriche, qui compte dans ses rangs Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, rallié à la Fronde. L'ennemi s'empare de la ville mais, devant la résistance du château, lève le siège le 2 juillet.

Vauban, qui séjourne à Guise plusieurs fois en 1673 à la demande de Louis XIV, juge la place encore parfaitement digne d'intérêt et ordonne d'importants travaux de restauration et de modernisation de la forteresse transformée en rase-mottes : durant une dizaine d'années, sous la conduite de l'ingénieur Rivière, les ouvrages défensifs sont remaniés, les accès dégagés et le corps de place remblayé. Les demi-lunes sont réaménagées et les bâtiments sont enterrés d'un niveau pour offrir moins de prise à l'artillerie. Le pavillon du gouvernement militaire et le corps de garde sont construits et le logis du gouverneur est remanié. Les moineaux du 16^e siècle sont transformés en bastion (bastion du Moineau) ou en caponnière (redan du bastion de l'Alouette) et casematés.

Cependant, le fort de Guise ne joue plus de rôle militaire. À la fin du 18^e siècle, les invalides, les officiers, ainsi que les chanoines et les chantres de la collégiale, disposent de petites maisons et de jardins dans le corps de place dont le glacis sert de promenade aux habitants de la ville. Mais le symbole féodal garde toute sa valeur puisque la "tour" de Guise, dont relève l'ensemble des fiefs du duché, est restituée en 1767 à Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé : les vassaux y présentent foi et hommage dans la salle du premier étage et les titres du duché y sont conservés sous la garde d'un concierge.

Sommeil, néant et Renaissance

La collégiale, transformée en dépôt d'artillerie durant la Révolution française, est détruite en 1801. Les bastions de la ville sont détruits en 1808, mais les derniers vestiges de l'enceinte urbaine, ainsi que la porte Chantraine et la porte du Grand Pont, disparaissent seulement entre 1847 et 1849. En 1815, puis en 1870, le château est envahi par les troupes prussiennes. En 1842, Guise est radiée du tableau des places fortes, mais une ordonnance de 1847 maintient le château comme poste militaire, utilisable en temps de guerre. En 1875, la ligne de chemin de fer de Saint-Quentin à Hirson passe au pied du château, sous lequel un tunnel ferroviaire est creusé. Le fort est déclassé en 1881.

À la tête de la Ve armée, le général Charles Lanrezac mène du 27 au 29 août 1914 à Guise une contre-offensive victorieuse face à l'armée allemande, qui occupe néanmoins le château durant une grande partie du conflit mondial, utilisant le donjon

comme poste d'observation. Ce qui explique que l'artillerie alliée ait pilonné le site, entraînant la ruine de la plupart des constructions en superstructure et la disparition du toit en poivrière du donjon qui datait du 16e siècle. La Ire armée conduite par le général Debenney libère Guise et ses environs lors d'une bataille acharnée du 30 octobre au 5 novembre 1917.

Le château est déclassé comme place forte en 1918, puis remis à l'administration des Domaines qui en vend quelques parcelles avant de le remettre à la ville. L'ensemble du château de Guise (donjon et enceinte fortifiée) a été classé parmi les Monuments historiques le 23 février 1923, mais cet arrêté a été modifié sur l'instance du ministre des Finances, et seul le donjon a finalement été retenu pour le classement le 22 juillet 1924. Lors d'une vente publique en février 1925, l'entrepreneur de plomberie et couverture parisien Donadio, achète pour 18 425 francs le lot restant, soit environ 15 ha sur 17 de constructions à demi détruites mais dont les sous-sols sont restés intacts. Il commence à ôter du soubassement des murs les parements de grès qu'il vend au service des Ponts et Chaussées. Le château connaît alors une période d'abandon et de pillage. Donadio revend ensuite l'ensemble à l'entrepreneur de vidange Sonnet qui comble les souterrains de déchets de voirie. Ces avatars provoquent des infiltrations qui minent la base de la colline vers la ville. En février 1957, l'effondrement du mur de soutènement nord-est contraint la municipalité à faire évacuer puis démolir une grande partie des maisons du côté pair de la rue Chantraine, au pied du château. L'année suivante, la bordure comprenant le bastion du Cavalier et les vestiges du logis du gouverneur sont arasés.

Maurice Duton, amateur passionné natif de Guise, fonde en 1952 le Club du vieux manoir et loue en novembre 1954 le site à la veuve Sonnet afin d'entreprendre le sauvetage du château qui est peu à peu déblayé, débroussaillé et consolidé. C'est ainsi que quatre grandes salles et le cellier de l'arsenal sont dégagés, et que les fondations de la collégiale sont mises au jour en 1964. Un an auparavant, Maurice Duton reçoit le premier prix des Chefs-d'œuvre en péril. Le 6 août 1965, le château est cédé à la ville de Guise par les consorts Sonnet, mais il continue toujours à l'heure actuelle d'être animé, restauré et entretenu par le Club du vieux manoir.

Période(s) principale(s) : limite 12e siècle 13e siècle, milieu 16e siècle, 4e quart 17e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : François Mandon (de) (ingénieur militaire, attribution par source), Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire, attribution par source), Norbert Rivière (ingénieur militaire, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Guise Claude de Lorraine duc de (commanditaire, propriétaire, personnage célèbre, attribution par source)

Description

Le château médiéval était ceint de courtines flanquées de tours de plan circulaire, dont six sont repérées. Celle aujourd'hui intégrée dans le bastion de la Haute-Ville faisait office de barbacane et comprenait deux salles superposées couvertes en coupole.

L'enceinte du corps de place entourait deux cours dont la première abritait la collégiale. Les fouilles modernes ont mis au jour les substructures qui révèlent le plan : le chevet à trois pans prolonge le transept, dont le bras nord communique avec deux chapelles ; une tourelle d'escalier de plan circulaire était placée à l'angle nord-ouest de la façade occidentale.

Dans la cour du château proprement dit se dresse le donjon de brique sur soubassement de grès, qui est aujourd'hui le seul bâtiment conservé dans son élévation. Haut d'environ 32 mètres pour un diamètre extérieur de 18 mètres, il a perdu les planchers de ses quatre étages et son toit conique en ardoise surmonté d'une lanterne. Le niveau de soubassement voûté servait de cellier et possédait un puits. Le premier niveau plafonné abrite la salle seigneuriale chauffée par une cheminée. Un plafond aujourd'hui disparu la séparait de la chapelle Saint-Nicolas, au deuxième étage, couverte d'une voûte de brique à ogives de pierre. Le troisième étage était réservé aux cuisines, pourvues d'un four à pain, transformé au 15 siècle pour assurer la cuisson des briques. Ce niveau était pourvu d'un système défensif. Un étage supérieur a perdu sa voûte. Un escalier à vis, ménagé dans les murs d'une épaisseur de 4,5 à 5 mètres, assure la liaison entre ces différents niveaux.

L'enceinte de brique, renforcée de chaînes harpées en pierre de taille dans les angles, est précédée à l'ouest de la demi-lune de secours, dans laquelle ouvre la porte de Paris, et animée des bastions de la Haute-Ville et de l'Alouette à l'ouest, de la Charbonnière et du Moineau à l'est. Les levées de la demi-lune de terre sont encore visibles. La porte de la Ville est protégée par le mur d'enceinte ouest et un orillon du bastion de la Haute-Ville ; elle est reliée par un pont-levis à la rampe d'accès montant depuis la ville, protégée au nord par le mur saillant de la Poterne. Elle ouvre sur le passage voûté menant à la cour intérieure du bastion de la Haute-Ville. Dans cette cour s'ouvre la porte des Carrosses dont le passage ascendant mène dans le corps de place, sous le pavillon du Gouvernement, vers la place d'armes sur laquelle se dressent les vestiges de la prison et l'arsenal. Au sous-sol de ce dernier se déploie toujours une vaste salle voûtée en plein cintre.

Les bastions de la Charbonnière, de l'Alouette et de la Haute-Ville abritent des salles, des casemates et des galeries voûtées d'ogives ou en berceau plein cintre, reliées par des escaliers couverts de voûtes à ressaut dont certaines sont aménagées en musée de site.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès ; brique

Plan : système bastionné

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, 4 étages carrés

Couvrements : voûte d'ogives ; voûte en berceau plein-cintre
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : mauvais état, restauré

Statut, intérêt et protection

Le château de Guise a conservé l'essentiel de son enceinte fortifiée du milieu du 16^e siècle, témoignage unique de la première époque de la fortification bastionnée en France, qui prenait place dans le programme de défense de la frontière nord de la France. Le donjon millénaire, pour sa part, est devenu le symbole d'un nom si souvent lié à l'histoire. L'intégralité du dossier est consultable au centre de documentation de l'Inventaire et du Patrimoine culturel.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : bastion, donjon, ouvrage d'entrée, enceinte

Protections : classé MH, 1924/07/22, classé MH, 2008/07/31

Le donjon a été protégé en 1924.

Le classement de 2008 comprend le château fort en totalité, comprenant l'enceinte fortifiée et son glacis (bastions de la Charbonnière, du Moineau, de la Haute Ville et de l'Alouette, demi-lune de secours), les portes (porte de la Ville, porte des Carrosses, porte de Paris), le corps de garde, les premiers niveaux du Gouvernement, de la prison et de l'arsenal ainsi que les soubassements de l'ancienne église collégiale Saint-Gervais-et-Saint-Prottais et l'ensemble des sous-sols et des sols archéologiques.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **D 7. Garnison au château de Guise, 18^e siècle.**
Archives du musée Condé. Série D ; D 7. **Garnison au château de Guise, 18^e siècle.**
- **D 18. Travaux au château de Guise, 1533-1534, 1537, 1551, 1568, 1592.**
Archives du musée Condé. Série D ; D 18. **Travaux au château de Guise, 1533-1534, 1537, 1551, 1568, 1592.**
- **2 H 1. État des bâtiments et terrains militaires de Guise, 1790.**
AC Guise. Série H ; 2 H 1. **État des bâtiments et terrains militaires de Guise, 1790.**
- **2 H 6. Devis de travaux à mener à l'arsenal du château de Guise, 6 juillet 1811..**
AC Guise. Série H ; 2 H 6. **Devis de travaux à mener à l'arsenal du château de Guise, 6 juillet 1811.**
- **B 2101. État des casernes et de l'arsenal du château de Guise, 1^{er} septembre 1725.**
AD Aisne. Série B ; B 2101. **État des casernes et de l'arsenal du château de Guise, 1^{er} septembre 1725.**
- **3 J 631-673. Petit atlas des bâtiments militaires, 2^e moitié du 19^e siècle (mis à jour 16 mai 1902).**
AD Aisne. Série J ; 3 J 631-673. **Petit atlas des bâtiments militaires, 2^e moitié du 19^e siècle (mis à jour 16 mai 1902).**
- **Chapitre de la collégiale Saint-Gervais-et-Saint-Prottais, in : État des paroisses, chapitres et abbayes du diocèse de Laon, avant 1790, par Casimir Lejeune, t. II, p. 242/9.**
Archives diocésaines de Soissons. **Chapitre de la collégiale Saint-Gervais-et-Saint-Prottais, État des paroisses, chapitres et abbayes du diocèse de Laon, avant 1790, par Casimir Lejeune, t. II, p. 242/9.**

Bibliographie

- **BUSSERET, David. Ingénieurs et fortifications avant Vauban. L'organisation d'un service royal aux 16e-17e siècles.**
BUSSERET, David. **Ingénieurs et fortifications avant Vauban. L'organisation d'un service royal aux 16e-17e siècles.** Paris : CTHS, 2000 (Géographie ; 1).
- **CHESNEL, Pascal, FAUCHERRE, Nicolas, MEURET, Jean-Paul. La Capelle-en-Thiérache : le bourg et le fort bastionné au 17e siècle.**
CHESNEL, Pascal, FAUCHERRE, Nicolas, MEURET, Jean-Paul. **La Capelle-en-Thiérache : le bourg et le fort bastionné au 17e siècle.** Compiègne : Thiérache Diffusion, 1994.
- **FOURNIS, Frédéric. Du château médiéval à la forteresse moderne : Guise**
FOURNIS, Frédéric. **Du château médiéval à la forteresse moderne : Guise, Sur une frontière de la France. La Thiérache.** Amiens : Invnetiare général de Picardie/AGIR-Pic, 2001, p. 222-223 (Images du patrimoine ; 207).
- **FOURNIS, Frédéric. Le château ducal.**
FOURNIS, Frédéric. **Le château ducal, Guise. Du château ducal au Palais social (Aisne).** Amiens : Inventaire général de Picardie/AGIR-Pic, 2006, p. 8-11 (Itinéraires du patrimoine ; 321).
- **GUILLEMIN, Daniel. Le château des ducs de Guise. Découverte archéologique et architecturale. Dix siècles d'histoire.**
GUILLEMIN, Daniel. **Le château des ducs de Guise. Découverte archéologique et architecturale. Dix siècles d'histoire.** Paris : Club du Vieux Manoir, décembre 1980 (Cahiers médiévaux ; 20).
- **GUILLEMIN, Daniel. Le château fort de Guise.**
GUILLEMIN, Daniel. **Le château fort de Guise.** Paris : Nouvelles éditions latines, s. d.
- **MATTON, Auguste. Histoire de la ville et des environs de Guise.**
MATTON, Auguste. **Histoire de la ville et des environs de Guise.** Laon : impr. du Courrier de l'Aisne, 1897-1898, 2 vol.
- **MEURGEY de TUPIGNY, Jacques. Le château de Guise et ses seigneurs.**
MEURGEY de TUPIGNY, Jacques. **Le château de Guise et ses seigneurs.** Paris : Club du Vieux Manoir, 1958.
- **PÊCHEUR, abbé Louis. Histoire de la ville de Guise et de ses environs.**
PÊCHEUR, abbé Louis. **Histoire de la ville de Guise et de ses environs.** Vervins : impr. Papillon, 1851, 2 vol.
- **THIEBAUT, Jacques. Dictionnaire des châteaux de France : 4, Artois, Flandre, Hainaut, Picardie : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne.** Paris : Berger-Levrault, 1978, tome 4.
Sous la direction d'Yvan Christ.
chapitre : Guise, p. 167-168.

Annexe 1

Le duché de Guise

Une branche cadette des comtes de Vermandois détache au 12e siècle à son bénéfice les seigneuries de Guise, d'Aubenton et de Lesquielles, que la fille de Bouchard de Guise, Adelvie, apporte en dot vers 1170 à Jacques d'Avesnes, seigneur du Nouvion, d'Hirson, de Condé, de Leuze et de Landrecies.

Au 13^e siècle, les biens d'Avesnes et de Guise passent à la maison de Châtillon. Charles de Châtillon, comte de Blois, devient duc de Bretagne par son mariage avec Jeanne de Penthièvre en 1338. Lorsque sa fille Marie épouse en 1360 Louis de France, duc d'Anjou et frère du roi Charles V, Guise est élevée en comté à son bénéfice. La sœur de Charles, Marie de Châtillon, apporte les seigneuries d'Aubenton, de Rumigny, de Martigny, d'Any et de Watefal au duché de Lorraine. Les seigneuries du Nouvion et d'Hirson, détachées de la terre d'Avesnes, commencent vers cette époque à se confondre avec celle de Guise dont elles relèvent effectivement en 1443.

Dévastée durant la guerre qui oppose les Bourguignons et les Armagnacs, Guise est attribuée en 1421 à Jean de Luxembourg, issu des Châtillon par les femmes, avant de passer par alliance aux familles d'Anjou puis d'Armagnac. En 1505, le comté revient à René II, duc de Lorraine, héritier des ducs d'Anjou. Son cinquième fils Claude (1496-1550) s'établit en 1512 en France où il reprend les biens de son père (marquisats de Mayenne et d'Elbeuf, comtés d'Aumale et de Guise, baronnie de Joinville et terres de Thiérache) après avoir obtenu les charges de grand veneur et de gouverneur de Champagne et de Brie. Après sa victoire contre les Protestants à la bataille de Saverne en 1525, le roi François I^{er} érige en 1528 par lettres patentes son domaine de Guise en duché-pairie, comprenant le comté de Guise, la baronnie de Rumigny, les châtelainies du Nouvion, d'Oisy, d'Hirson, de Martigny et de Watefal, et les seigneuries d'Aubenton, d'Any et de Condé. Guise est le premier duché-pairie créé hors apanage de prince du sang.

Claude I^{er} entreprend la reconstruction du château de son chef-lieu, qui devient l'une des plus modernes forteresses d'Europe.

Ses successeurs immédiats sont restés fameux pour leur action politique et militaire dans la France de la seconde moitié du 16^e siècle. François I^{er} de Lorraine (1519-1563), duc et pair de Guise, prince et pair de Joinville, représente le type du prince français de la Renaissance, renommé par les armes (il est surnommé "conservateur de la Patrie") et les arts (il fait travailler Primaticcio à Joinville et à Paris). Son fils Henri I^{er} (1550-1588), dit "le Balafre", également comte et pair d'Eu par son mariage avec Catherine de Clèves, devient chef de la Sainte Ligue et l'un des instigateurs des massacres de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, avant d'être assassiné à Blois en 1588 sur ordre du roi Henri III. Il hérite en 1574 de son oncle Charles, cardinal de Lorraine, la seigneurie de Marchais et de Liesse, que les ducs de Guise conservent jusqu'en 1723.

Au 17^e siècle, les ducs s'intéressent davantage à leur domaine. En 1610, Charles (1571-1640) installe des Minimes à Guise et fait construire le "manoir" d'Aubenton. Dernière de sa lignée, Marie de Lorraine (1615-1688), dite Mademoiselle de Guise, duchesse de Guise et de Joyeuse, princesse de Joinville, transfère en 1680 l'hôpital de Guise dans le faubourg de Landrecies, fonde celui de Liesse, et crée à Guise, Aubenton, Hirson, Le Nouvion et Rumigny des écoles pour l'instruction des enfants pauvres. Le plafond lambrissé et peint de l'église d'Aubenton, daté de 1685, porte ses armes.

Après une longue et difficile succession, Guise est à nouveau érigée en duché-pairie en 1704 en faveur d'Henri Jules de Bourbon (1643-1709), prince de Condé et époux d'Anne, princesse palatine de Bavière, descendante des princes de Lorraine. L'élection de Guise est créée en 1614 par démembrement de celle de Laon, avec les subdélégations de Guise et d'Hirson, et recouvre environ cent paroisses. Le comté de Ribemont étant réuni au duché de Guise depuis 1678 par échange avec le roi, le siège du bailliage royal est transféré en 1766 de Ribemont à Guise.

Le duché quant à lui s'étend sur une bonne partie de la haute Thiérache et compte plus de soixante-dix fiefs, trente-cinq paroisses et des dizaines de domaines, fermes et censés. Le bailliage ducal de Guise se décline dans les bailliages d'Aubenton et de Rumigny et la prévôté d'Hirson. Une quarantaine de forêts et de bois, formant jusqu'en 1766 le "bailliage des Bois", sont regroupés en six grueries (Guise, Le Nouvion, Aubenton, Rumigny, Hirson et Saint-Michel) que remplacent en 1779 deux maîtrises des eaux et forêts (Guise et Aubenton) qui gèrent près de 13 000 hectares représentant, avec la centaine d'hectares de prairies et de terres cultivées, un revenu d'un million de livres en 1789.

Louis Joseph de Bourbon ayant émigré dès 1789, ses biens sont séquestrés et en partie aliénés durant la Révolution. Les terres que lui-même puis son fils Louis Henri Joseph, dernier prince de Condé, parviennent à recouvrer sous la Restauration passent en 1830 au neveu et légataire universel de celui-ci, le prince Henri d'Orléans (1822-1897), duc d'Aumale, cinquième fils du roi Louis-Philippe. Le domaine formant l'ancien duché de Guise s'étend encore sur plus de 10 000 hectares essentiellement répartis entre les forêts du Nouvion, d'Hirson, d'Aubenton et du Regnaval.

Durant l'exil du prince sous le Second Empire, la société Seillière et Cie acquiert de façon fictive, à l'exception de la Haye d'Aubenton, le domaine de Guise dont le siège administratif est transféré au château du Nouvion-en-Thiérache, édifié entre 1853 et 1856. La forêt de l'Arrouaise est défrichée et mise en culture, et plusieurs fermes modèles sont bâties. Petit-neveu du duc d'Aumale, le prince Jean d'Orléans (1874-1940) hérite le domaine en 1897 et relève le titre de duc de Guise. Son fils Henri d'Orléans (1908-1999), comte de Paris et chef de la maison de France à partir de 1940, est né au château du Nouvion.

Malgré la vente des fermes, du grand et du petit château du Nouvion et de la forêt d'Hirson depuis les années 1970, ses descendants sont toujours propriétaires d'une partie de l'ancien domaine de Guise, au sein de la Société coopérative agricole et forestière du Nouvion qui exploite depuis 1984 les quelque 5 600 hectares des forêts du Nouvion, du Regnaval et d'Hirson, témoignages préservés d'un vaste domaine séculaire qui s'est si souvent confondu avec l'histoire.

Annexe 2

Les fortifications du nord de la France et le système bastionné

Au début du règne de François Ier, les enceintes urbaines se révèlent plus vulnérables aux progrès de l'artillerie, particulièrement en Picardie et en Artois où Guise et Montreuil sont assiégées par les armées impériales en 1536 et 1537.

C'est pourquoi un vaste programme de fortification est mis au point sur la frontière nord-ouest du pays, de la Manche à la Meuse, qui intègre pour la première fois dans la région des éléments bastionnés, selon le système de flanquement novateur élaboré en Italie. La mise en œuvre de cette vaste entreprise est confiée à l'ingénieur italien Antonio Castello, avec la collaboration probable de l'ingénieur provençal François Mandon de Saint-Remi. Les enceintes d'Ardres, Théroouanne, Hesdin, Montreuil, Doullens et Guise sont reprises, tandis que deux nouvelles citadelles sont dressées avant 1543 devant La Capelle et Le Catelet, applications d'un nouveau modèle de place forte qui n'est plus associée à la fortification urbaine.

Cette ligne défensive, conçue comme une barrière d'arrêt sur les routes d'invasion de la Picardie en avant des villes principales, constitue la première application rationnelle en France du système bastionné.

Malgré la destruction de Théroouanne et de Hesdin durant les sièges de 1553, cet ensemble est renforcé sous le règne d'Henri IV par Jean Errard, ingénieur des fortifications de Picardie et d'Île-de-France et auteur en 1600 d'un fameux traité de fortification bastionnée, *La fortification réduite en art et démontrée*. Il donne les plans de la citadelle d'Amiens et consolide les bastions des places fortes de la frontière qu'il protège de demi-lunes.

La paix des Pyrénées en 1659 rend inutile la ligne défensive de Picardie, et les forts de La Capelle et du Catelet sont détruits peu après. Maintenues comme places fortes, puis utilisées comme casernes, Doullens et surtout Guise permettent encore d'apprécier l'ampleur des réalisations de la première époque de la fortification bastionnée en France.

Illustrations



Vue générale de la salle voûtée du bastion de l'alouette, où est installé le musée du Château.

Phot. Irwin Leullier

IVR22_20000201840XA



Vue de la voûte à ogives de pierre de la chapelle Saint-Nicolas, située au premier étage du donjon.

Phot. Irwin Leullier

IVR22_20000201842XA



Vue de la salle seigneuriale, à l'intérieur du donjon.

Phot. Irwin Leullier

IVR22_20000201843XA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Guise (IA02003208) Hauts-de-France, Aisne, Guise

Auteur(s) du dossier : Frédéric Fournis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue générale de la salle voûtée du bastion de l'alouette, où est installé le musée du Château.

IVR22_20000201840XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

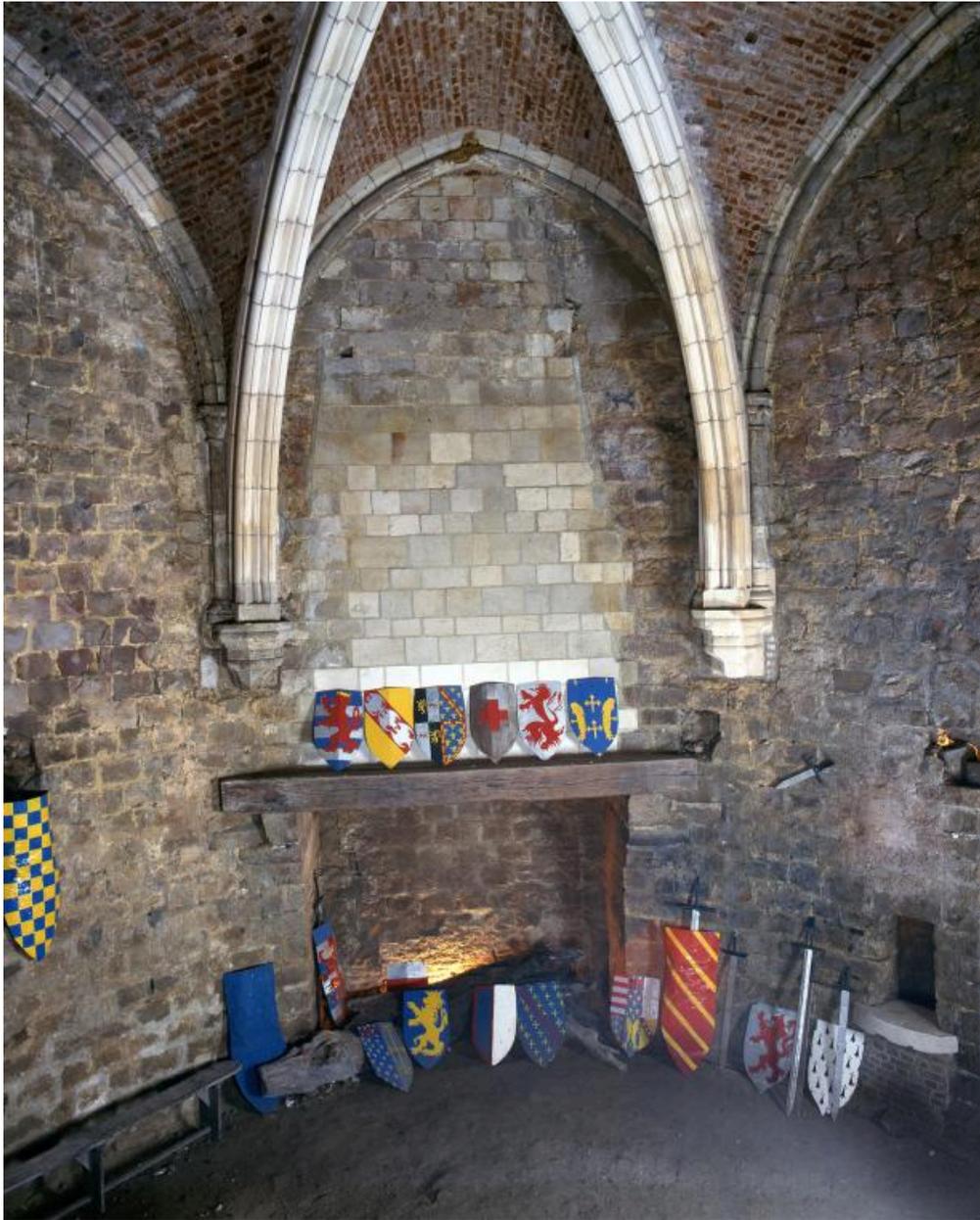


Vue de la voûte à ogives de pierre de la chapelle Saint-Nicolas, située au premier étage du donjon.

IVR22_20000201842XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la salle seigneuriale, à l'intérieur du donjon.

IVR22_20000201843XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation